



La rentrée des non titulaires

Aurai-je un contrat ? Où serai-je affecté-e ? Quelle sera ma quotité ? Collège ou Lycée ? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions que se posent les contractuel·les enseignant·es, CPE, PSYEN en ce début d'année. Comme tous les ans, de la fin juin jusqu'à la fin septembre, le stress est au menu, mais cette année, la période d'affectation a été particulièrement chaotique. Alors que les premier·ères contractuel·les sont normalement affecté·es lors de la 1^{ère} quinzaine de juillet, la gestion de leurs dossiers a pris du retard de même que celui concernant le positionnement des titulaires et

des stagiaires. Malgré les efforts fournis par les gestionnaires de la DIPE 5, ce retard n'a pu être comblé laissant dans l'incertitude de nombreux·euses collègues, jusqu'à la veille de la rentrée. D'autres attendent encore, sans poste.

Seul·es face à un système d'affectation trop opaque, souvent affecté·es loin de chez eux, confronté·es aux aléas et aux coûts des transports, parfois nommés dans plusieurs établissements en même temps, les personnels sous contrat se sentent les pions d'un système qui les considère comme des variables d'ajustement, les méprise.

Pourtant, sitôt la rentrée passée, on leur demande d'être ce professeur polyvalent, intégré dans les équipes, qui participe aux projets d'établissement, accompagne les élèves dans leur orientation, qui organise des sorties, qui forme ses élèves aux compétences psychosociales, qui se montre toujours bienveillant, qui se forme etc En d'autres termes, un·e enseignant·e qui réalise les mêmes tâches que leurs collègues titulaires.

Tout cela avec un niveau de salaire très dégradé. Une note de la Direction de l'Évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) rappelle que les enseignant·es titulaire·es touchent en moyenne 2650€ par mois quand le·la contractuel·le ne dépasse pas les 1990. Loin donc du « à travail égal, salaire égal ».